

## Official Plan Amendment Proposal Summary

Applicant: City sponsored amendment

File N°: D01-01-23-0001

Applicant Address: City Hall, 110 Laurier West

Comments due date: June 20, 2023

Applicant E-mail: [robin.vandelande@ottawa.ca](mailto:robin.vandelande@ottawa.ca)

Applicant Phone Number: 613-325-6994

---

### Site Location

This is detailed city-wide Official Plan amendment recommending changes to general policies in the Official Plan as well policies affecting individual locations.

### Proposal Details

The City is undertaking an omnibus Official Plan Amendment (OPA) that will make minor corrections and clarifications to recently approved Official Plan. This OPA is city-wide and is intended to ensure that the plan is up-to-date, clear and accurate.

The Omnibus report will also include recommended amendments to the Tree Protection By-law (By-law No. 2020-340). These amendments will recognize the lands added to the Future Neighbourhoods overlay by the Minister of Municipal Affairs and Housing and ensure that trees and natural features are appropriately protected.

### Timelines and Approval Authority

Please note that statutory timelines do not apply to city-sponsored amendments. The City of Ottawa is the approval authority for Official Plan Amendments (OPAs) and will ensure that all public and agency comments are considered in the finalization of the report.

### Submission Requirements

#### Official Plan Amendment

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before approval is given, the person or public body is not entitled to appeal the decision of the Council of the City of Ottawa to the Ontario Land Tribunal.

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before approval is given, the person or public body may not be added as a party to the hearing of an appeal before the Ontario Land Tribunal unless, in the opinion of the Tribunal, there are reasonable grounds to do so.

## Stay Informed and Involved

1. Register for future notifications about this application and provide your comments either by mailing the notification sign-up form in this package or by e-mailing me and adding File No. D01-01-23-0001 in the subject line.
  - a. Please note, comments will continue to be accepted and considered after the initial comment period due date noted above. However, comments received after the above date may not be reflected in the staff report.
2. Access submitted plans and studies regarding this application online at **[engage.ottawa.ca/the-new-official-plan](https://engage.ottawa.ca/the-new-official-plan)**
3. If you wish to be notified of the decision on the application, you must make a written request to me. My contact information is below.
4. Should you have any questions, please contact me.

**Robin van de Lande**, Urban Planner, Community Planning Unit  
Planning, Real Estate and Economic Development Department  
City of Ottawa  
110 Laurier Avenue West, 4<sup>th</sup> Floor  
Ottawa, ON K1P 1J1  
613-325-6994  
[robin.vandelande@ottawa.ca](mailto:robin.vandelande@ottawa.ca)

## Résumé de la proposition de modification du Plan officiel

Requérant : modification à l'initiative de la Ville

N° de dossier : D01-01-23-0001

Adresse du requérant : hôtel de ville, 110, avenue  
Laurier Ouest

Date limite des commentaires : 20 juin 2023

Courriel du requérant : robin.vandelande@ottawa.ca

N° de tél. du requérant : 613-325-6994

---

### Emplacement

Il s'agit d'une modification détaillée du Plan officiel, applicable à l'échelle de la ville, qui permettrait d'apporter des changements aux politiques générales du Plan officiel et à des politiques touchant certains emplacements en particulier.

### Détails de la proposition

La Ville entreprend une modification générale du Plan officiel (MPO) qui permettra d'apporter des corrections mineures et des éclaircissements au Plan officiel récemment approuvé. Cette MPO, applicable à l'échelle de la ville, a pour objet de faire en sorte que le PO soit à jour, clair et exact.

Le rapport général recommandera en outre des modifications au Règlement sur la protection des arbres (Règlement n° 2020-340). Ces modifications tiendront compte des terrains ajoutés à la zone sous-jacente des quartiers projetés par le ministère des Affaires municipales et du Logement, et permettront la protection adéquate des arbres et des éléments naturels.

### Calendrier et pouvoir d'approbation

Veillez prendre note que les délais réglementaires ne s'appliquent pas aux modifications faites à l'initiative de la Ville. La Ville d'Ottawa est l'autorité approbatrice des modifications du Plan officiel (MPO) et veillera à ce que tous les commentaires émis par les membres du public et les divers organismes servent à mettre la touche finale au rapport.

### Exigences de soumission

#### Modification du Plan officiel

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa avant que l'approbation ne soit accordée, cette personne ou cet organisme public n'a pas le droit d'interjeter appel de la décision de la Ville d'Ottawa devant le Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire.

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa que l'approbation ne soit

accordée, cette personne ou cet organisme public ne peut pas être joint en tant que partie à l'audition d'un appel dont est saisi le Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire, à moins qu'il n'existe, de l'avis de ce dernier, des motifs raisonnables de le faire.

### **Demande d'affichage du présent résumé**

Si vous recevez cet avis parce que vous êtes propriétaire d'un immeuble situé dans la zone de l'aménagement proposé et comptant au moins sept (7) unités d'habitation, vous êtes tenu d'afficher cet avis à la vue de tous les résidents de l'immeuble.

### **Restez informé et participez**

1. Inscrivez-vous pour recevoir des avis futurs au sujet de cette demande et transmettre vos observations soit en envoyant le formulaire d'inscription de cette trousse par la poste, soit en m'envoyant un courriel et en ajoutant le n° de dossier D01-01-23-0001 dans la ligne objet.
  - a. Veuillez noter que les commentaires seront encore acceptés et examinés après la date limite de commentaires susmentionnée. Toutefois, les commentaires reçus après cette date ne seront pas nécessairement pris en compte dans le rapport du personnel.
2. Accédez en ligne aux études et aux plans présentés concernant la présente demande à **[participons.ottawa.ca/nouveau-plan-officiel](http://participons.ottawa.ca/nouveau-plan-officiel)**.
3. Si vous voulez être avisé de la décision concernant la demande, vous devez m'en faire la demande par écrit. Vous trouverez mes coordonnées ci-dessous.
4. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec moi.

**Robin van de Lande**, urbaniste, Unité de la planification communautaire  
Direction générale de la planification, de l'immobilier et du développement économique  
Ville d'Ottawa  
110, avenue Laurier Ouest, 4<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1P 1J1  
613-325-6994  
[robin.vandelande@ottawa.ca](mailto:robin.vandelande@ottawa.ca)